

Engagements individuels d'Hermès International dans act4nature international

Hermès poursuit ses engagements biodiversité avec un plan à 5 ans. Il concerne ses activités en France (80 % de la production) et à l'international. Le sujet est supervisé par le Comité Développement Durable (deux membres du Comité Exécutif) et sera piloté par un comité dédié.

Former :

- Accroître les actions internes de sensibilisation à la biodiversité
- Former sur nos enjeux et notre stratégie biodiversité.

→ Objectifs :

Former les directeurs généraux, experts & comités Développement Durable en 2021, étendre aux CODIRs, collaborateurs sites et filières en 2023, puis tous les collaborateurs en 2025.

Collaborer :

- Être partenaire du WWF France pour des approvisionnements responsables ([Hermès](#))
- Développer les meilleures pratiques d'élevage avec l'ICFA en finançant de nouvelles recherches scientifiques ([ICFA](#))
- Être partenaire de la SAOBC pour soutenir l'élevage responsable des autruches ([SAOBC](#)).

→ Objectifs :

Poursuivre les travaux avec ces organisations reconnues d'ici 2023.

Évaluer :

- Construire une matrice d'analyse d'impacts robuste fondée sur la cartographie des chaînes de valeur
- Mesurer l'empreinte biodiversité (pressions IPBES) du groupe.

→ Objectifs :

Mesurer l'empreinte biodiversité, notamment des chaînes d'approvisionnement (cuir, soie, cachemire, bois, coton), d'ici 2025 avec le WWF France. Intégration des enjeux identifiés dans les outils de reporting d'ici 2025.

Agir :

- Établir des plans d'actions proportionnels au niveau d'impact sur tous les sites et filières matières premières
- Soutenir le développement des SBT ([Fashion Pact](#))
- Poursuivre des actions « positives » au-delà des activités du groupe.

→ Objectifs :

Certifier 100 % de la filière autruche d'ici 2022.

Établir des plans d'action pour 100 % des sites à « plus faible impact » d'ici 2023, « fort impact » et filières d'approvisionnement d'ici 2025.

Réinvestir dans le fonds Livelihoods et la Fondation d'entreprise (4 projets dédiés d'ici 2023).

Sujets transverses :

- **Eau douce** : À la suite de l'évaluation des risques eau (« Water Risk Filter ») en 2019, renforcer les plans d'actions initiés depuis 2003 ([URD 2019 – voir p.124](#))

→ Objectifs :

100 % des sites évalués d'ici 2020. Traiter les sites identifiés comme « très à risques » d'ici 2023.

- **Carbone** : Intégrer les enjeux climatiques dans la feuille de route biodiversité.

→ Objectifs :

Trajectoire et analyse des risques climat finalisées en 2023, et intégration de la pression du changement climatique dans la feuille de route biodiversité.

- **Plastiques à usage unique** : Éliminer les plastiques à usage unique partout où c'est possible.

→ Objectifs :

Diagnostic (opérations et fonctions corporate) des activités en 2021. Plan d'action pour 50 % des volumes d'ici 2023, finalisés en 2025 (BtoC) et 2030 (BtoB).



Jardins Filtrants – Cristallerie de Saint Louis